Image not found or type unknown

Resilation commande pour delai trop long

Par **marc brouch**, le **02/11/2016** à **19:45**

bonjour
j ai cnctate un artisan pour realiser des travaux de toiture
j ai signe un devis le 01/06/2016, le devis etait date du 25/05/2016
j ai verse un cheque d un montant de 35% des travaux
sur le devis il y a la mention :bon pour a&ccord signe par moi
condition de reglement 35% a la commande du marcheet le reste par situation d avancement
il y a aucune precision si c est un acompte ou des arrhes
a ce jour les travaux sont toujours pas fait ca fait 5 mois
puis je resilier de plein droit cette commande?
je precise que le cheque de 35% n est pas encaisse
quelle est la marche a suivre pour resilier cette commande et recuperer mon cheques mon encaisse
puis je faire opposition a mon cheque et signaler ma retractation a cette artisan qui je crois a les yeux plus gros que le ventre
merci de votre reponse
mr brouch marc

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés